

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE MAYRINHAC-LE-FRANCAL (ROCAMADOUR, LOT)

par Valérie ROUSSET *

Mayrinhac-le-Francal (1) est situé à une dizaine de kilomètres au nord de Rocamadour sur l'ancienne route reliant Rocamadour au passage de la Dordogne par les gués de Meyronne et de Creysse; au sud, voyageurs et pèlerins poursuivaient le chemin balisé par une *montjoie* (2) et la grange des Alix, toutes deux possessions de l'abbaye d'Obazine, avant de parvenir à L'Hospitalet pour emprunter la Voie Sacrée menant à la cité mariale (fig. 1).

Le bourg ecclésial, au cœur duquel subsistent plusieurs maisons médiévales, s'est constitué autour d'un petit prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Tulle, dont l'emprise sur la morphologie urbaine est attestée aujourd'hui par un noyau central de forme semi-circulaire. Ce dernier inclut l'enclot du cimetière qui entoure l'église Saint-Martin, haut et étroit vaisseau de pierre, qui domine le paysage quasi-désertique du causse de Gramat.

Le contexte historique

Un site à *tegulae* découvert au XIX^e siècle au sud du bourg constituerait les plus anciennes traces d'occupation indiquant une présence sur ce lieu : exploitation agricole, habitation voire un *vicus* (3)...

Mais c'est au X^e siècle que le nom de Mayrinhac apparaît pour la première fois dans l'histoire du Quercy avec la mention de l'église de *Mairiniaco* figurant dans le testament (vers 930) du vicomte de Turenne, Adhémar des Échelles (*Ademari vicecomitis scalarum*) (4). Ce dernier, issu de la seconde branche de la maison de Turenne, avait sauvé de la ruine l'abbaye de Tulle détruite par les Normands, et lui avait donné, peu avant sa mort en 937, de nombreuses possessions qu'il détenait en Limousin et en Quercy telles que Belcastel, Vayrac ainsi que les églises de Calès, Mayrac, Meyronne, Creysse, Padirac, Tauriac et Mayrinhac (*Mairiniaco*) (5). La donation fut confirmée par plusieurs bulles pontificales, en 1105 et 1114 par Pascal II (6), en 1154 par Adrien IV (7), puis en 1170 par le pape Alexandre III.

* Communication présentée le 6 mars 2007, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2006-2007 », p. 274.

1. Communauté rattachée à Rocamadour depuis 1801.

2. Les pèlerins jetaient des pierres sur ces points dominants d'où on percevait la destination à atteindre, ce qui formait peu à peu des entassements évoquant les joies d'une vie future. La *montjoie* de Mayrinhac, qui figure sur la carte dite « de Cassini » dressée vers 1783, balisait l'actuel GR 46 (ancien chemin entre Mayrinhac et Rocamadour).

3. Michel LABROUSSE, *Inventaire archéologique du département du Lot pour la période gallo-romaine*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, 1969, p. 453, 454: *Découverte de tuiles à rebord, d'un petit bronze de Crispus, et d'un aureus d'Auguste*; Michel LABROUSSE, Guy MERCADIER, *Carte archéologique de la Gaule. Le Lot 46*, Éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1990, p. 88; Ph. LALANDE, A. FROIDEFOND, « Aureus d'Auguste trouvé près de Meyrinhac (Lot) », dans *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, t. XIII (1891), p. 79 - 81.

4. Guillaume LACOSTE, *Histoire générale de la province de Quercy*, Cahors, Girma, 1883-1886, rééd. Quercy-Recherche, 2004, t. I, p. 361, 361.

5. Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *Cartulaires de Tulle et de Rocamadour*, Brive, Imprimerie Roche, 1903, n° 14, p. 31.

6. Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *op. cit.*, n° 3, p. 12, n° 601, p. 332.

7. Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *op. cit.*, n° 602, p. 335.

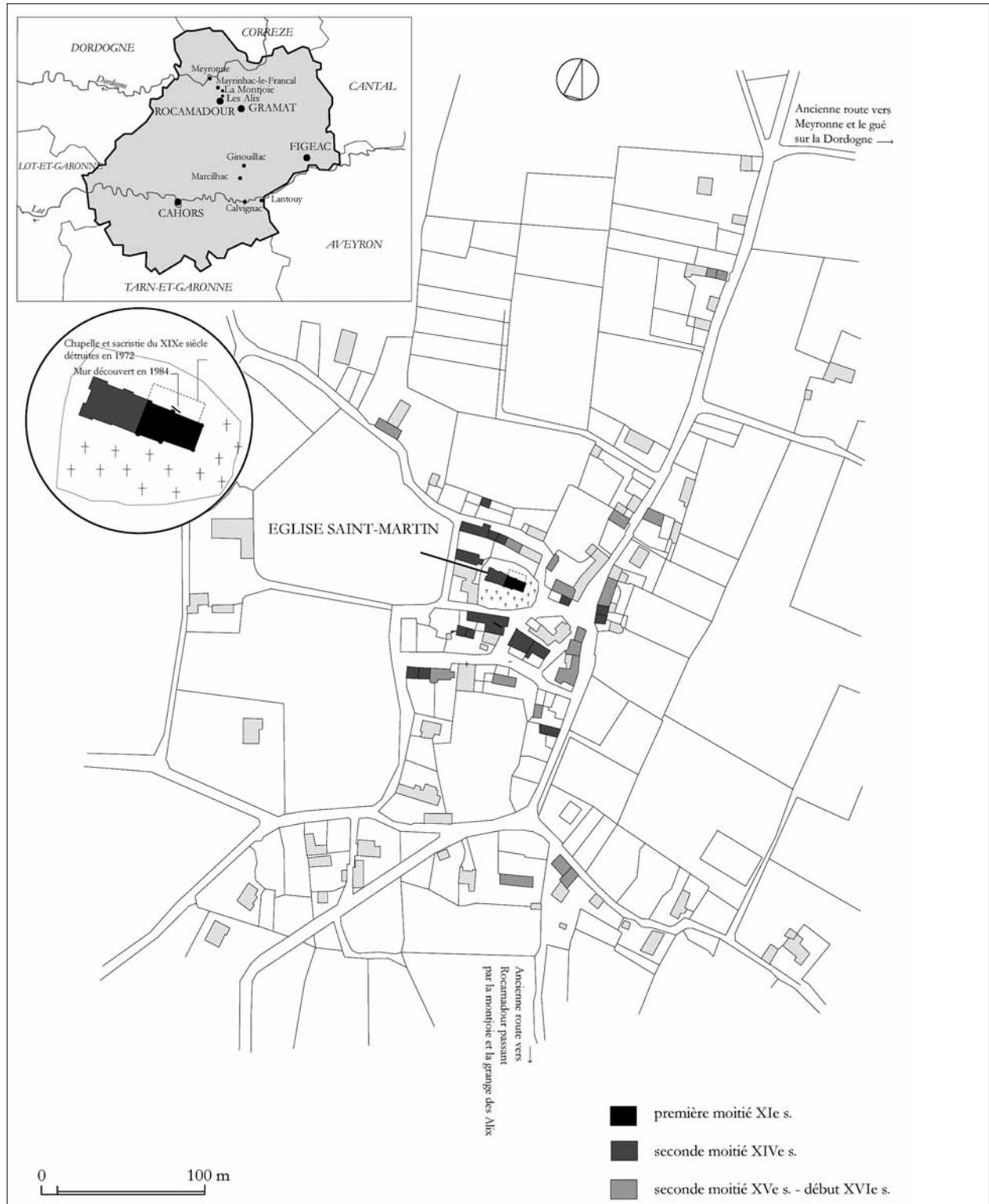


FIG. 1. PLAN DU BOURG DE MAYRINHAC-LE-FRANCAL. Dessin Valérie Rousset, 2005.

Le prieuré sous la tutelle de la vicomté de Turenne formait ainsi un « poste avancé » de l'abbaye Saint-Martin de Tulle (8) en limite des possessions de l'abbaye bénédictine de Marcilhac-sur-Célé dont les prieurés de Ségala, Prangères, Lauzou et Saint-Chignes constituaient un dense réseau sur le causse de Gramat à proximité de Rocamadour (9).

Entre 1028 et 1036, l'abbé de Marcilhac avait reçu de l'évêque de Cahors la chapelle Notre-Dame de Rocamadour, alors simple oratoire logé dans la falaise qui surplombe l'étroit canyon de l'Alzou, de sorte qu'un des moines rattachés à l'un de ses prieurés fut préposé au service de la chapelle miraculeuse. Marcilhac avait ainsi autorité sur un site qui allait devenir l'un des plus importants lieux de pèlerinage de la chrétienté. Par négligence – on ne pouvait alors présumer de la valeur spirituelle que prendrait Rocamadour –, l'abbaye de Marcilhac, par l'entremise de l'un de ses moines résidant au prieuré de Saint-Chignes et chargé de desservir l'oratoire, laissa le soin d'en assurer le service aux religieux d'un prieuré de Tulle : le desservant « ... fatigué de ce service à cause de la difficulté des chemins et de la pauvreté du lieu, d'ailleurs se trouvant en mauvaise santé, demanda à un religieux (de Tulle) qui demeurerait près de là de vouloir bien, les jours de fête, accomplir à sa place les divins mystères dans la dite église de Rocamadour... » (10).

La position géographique privilégiée de Mayrin hac entre les passages à gué sur la Dordogne et la cité religieuse pourrait laisser supposer que son prieuré et non celui de Blanat (11) soit ainsi entré indirectement dans l'histoire du Quercy vers 1060.

Avec l'essor et les larges bénéfices du pèlerinage engendrés par les miracles renouvelés autour du culte à Marie, les deux abbayes bénédictines rivales n'eurent de cesse de se déchirer tout au long du XII^e siècle, l'une, la quercynoise, œuvrant pour récupérer le bien que l'autre, la limousine, lui avait usurpé (12).

L'abbé de Tulle, Eble, fort de l'appui et de la puissance de son frère, vicomte de Turenne, vint en 1123 revendiquer contre Marcilhac son autorité sur Rocamadour. À la suite d'un long procès, son successeur Géraud d'Escorailles (1152-1188), fils d'Almodis de Castelnau-Bretenoux et prieur de Mayrin hac, fut reconnu abbé de Rocamadour par l'abbé de Marcilhac (13). Celui qui avait donné au pèlerinage sa stature européenne disparut en 1188, laissant à Bernard V le privilège de recevoir en 1193 la renonciation définitive de l'abbé de Marcilhac.

Le prieuré de Mayrin hac réapparaît dans plusieurs actes du cartulaire d'Obazine au XII^e siècle, d'abord vers 1150-1158 lorsque Guillaume de Mayrin hac fit don à l'abbé Étienne de la moitié de la dîme ainsi que de tous ses droits sur les trois manses du Pendiz, de Malecoste et de Canteloube (14), puis en 1163, lorsque le curé donna à l'abbé d'Obazine avec le consentement de l'évêque de Cahors et de l'abbé de Tulle le droit qu'il avait en tant que curé sur le proche village vicomtal d'Alix (15). En 1167-1168, Géraud-Hugues de Mayrin hac donnait à l'abbé Robert un droit de pacage sur toutes ses terres non cultivées et renonçait à ses prétentions sur le manse vicomtal (des Alys) au titre de l'église de Mayrin hac (16). En 1176 enfin, Hugues de Belcastel légua tout ce qu'il avait acquis dans la paroisse et la juridiction de Meyronne, excepté les fiefs, chevaliers et appartenances des hommes de Mayrin hac (17).

Arnaud de Saint-Astier, abbé de Tulle et prieur de Mayrin hac, devint évêque de Tulle en 1317 en conservant Rocamadour, Meyronne et Vayrac (18). Cette nomination fut sans doute à l'origine du déclin du petit prieuré qui ne fut alors tenu que par un seul moine.

Après la guerre de Cent Ans et à l'image de nombre de campagnes et de bourgs quercynois, Mayrin hac n'était plus qu'une terre dépeuplée et abandonnée. L'évêque de Tulle, abbé de Rocamadour, signa en 1470 un

8. Edmond ALBE, *Autour de Roc-Amadour, Églises disparues*, Cahors, 1908, p. 29.

9. Edmond ALBE, *Notre-Dame de Roc-Amadour*, Paris, 1923, p. 22; Jean ROCACHER, *Découvrir Rocamadour*, 1980, p. 21, 22.

10. Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *op. cit.*, n° 3, p. 11; Edmond ALBE, *Roc-Amadour, Documents pour servir à l'histoire du pèlerinage*, Brive, 1926, p. 62.

11. Blanat, hameau à 5 km à l'est de Rocamadour, où ne subsiste aucun vestige d'établissement prieural en élévation.

12. Edmond ALBE, *Les miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au XII^e siècle*, Paris, 1907, p. 39.

13. J.-B. CHAMPEVAL, *op. cit.*, n° 664-666.

14. Bernadette BARRIÈRE, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (XII^e-XIII^e siècles)*, Université de Clermont-Ferrand II, 1989, n° 101, p. 118.

15. Edmond ALBE, *Les possessions d'Obazine dans le diocèse de Cahors et les familles du Quercy*, Brive, 1911, p. 80.

16. Bernadette BARRIÈRE, *op. cit.*, n° 239, p. 187.

17. Edmond ALBE, *Monographies des paroisses du diocèse de Cahors. Mayrin hac-Le-Francal*, Ms. Archives Diocésaines de Cahors; Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *op. cit.*, n° 528, p. 282.

18. Il fut inhumé en 1333 dans la cité religieuse de Rocamadour entre la chapelle Notre-Dame et la basilique.

accensement collectif pour le fief qu'il tenait, offrant à de nouveaux « colons » venus du Limousin et d'Auvergne des terres et des maisons.

Cet acte succédait, en la concrétisant, à l'action impulsée par le prieur de Mayrinhac, Pierre de Cardaillac, qui donnait en 1461 des terres à une dizaine de familles de tenanciers sous paiement d'un cens de 3 setiers de froment, 16 setiers d'avoine, 32 journées de travail pour les chemins et 32 poules – le prieur se réservant le colombier, le vivier, le jardin, la vigne, le four et le pressoir, le curé gardant le presbytère, l'étable, le *vignal* (la vigne) et le jardin (19).

On peut penser que l'accensement soit à l'origine de l'apparition de l'adjectif bas latin *francalis*, dont la forme n'est attestée qu'à partir du début du XVI^e siècle dans un pouillé de 1526 (20) – le cartulaire de Tulle et de Rocamadour ainsi que la copie de l'accensement de 1461 ne mentionnant que la forme *Mairiniaco* ou *Mairinhaco* (21) – afin de désigner une communauté libérée du paiement du cens par l'Église.

Pierre de Cardaillac fut le dernier moine de Tulle à Mayrinhac; le prieuré fut donné en commande en 1527 à Louis Alric, clerc du diocèse de Limoges (22). Mais ce n'est qu'en 1569 que le prieur, alors séculier, aliénant le temporel, vendit les droits de justice haute, moyenne et basse à un marchand de Martel, Pierre de Caors (23). En 1627 pourtant, le prieur Barade récupéra, à l'issue d'un procès contre les Caors de la Sarladie, la moitié des droits de justice, laissant à ceux-ci les droits de litre (sur le côté gauche de l'église), de banc et de sépulture dans l'église (24).

On recensait à Mayrinhac en 1631 quarante familles devant acquitter au prieur 150 livres; les revenus du prieuré se montaient alors à 550 charges de blé et 99 charges de vin (25).

À partir des années 1670 les Caors de la Sarladie accrurent leur autorité sur ce fief au détriment du prieur; Charles-Antoine de Caors, écuyer et seigneur de Mayrinhac fut enterré dans ces lieux en 1675. L'un de ses descendants, Antoine de Caors, fut prieur; lui succéda l'abbé de Lassarladié, chanoine de la cathédrale de Montauban à qui l'on doit l'achat en 1753 du retable qui était disposé dans l'abside de l'église (26) ainsi que d'un tabernacle et du grand tableau de la Crucifixion (27) qui demeure actuellement la seule œuvre commandée pour l'église de Mayrinhac (28).

Le presbytère, les bâtiments, fours et dépendances du prieuré furent vendus bien national le 23 floréal An IV (12 mai 1796) et acquis par le citoyen Léonard Sudries à Martel pour la somme de 200 F (29). On ignore ce qu'ils devinrent ensuite. Des données archéologiques recueillies par Henri de Warren lors des fouilles réalisées en 1972-1974 procurent, on le verra plus loin, quelques indices quant à la présence d'une construction sans doute directement liée à l'église.

19. Fonds du château de Blanat, A.D. Lot, 1J 241; Jean LARTIGAUT, *Le Quercy après la guerre de Cent Ans*, 1978, Rééd. Quercy-Recherche 2001, p. 184, 280.

20. A. LONGNON, *Mélanges historiques, choix de documents*, t. II, Paris, 1877, p. 53.

21. Fonds du château de Blanat, *op. cit.*

22. Edmond ALBE, *Monographies des paroisses du diocèse de Cahors. Mayrinhac-Le-Francal*, *op. cit.*

23. Pierre de Caors avait acquis depuis peu le château de la Sarladie, proche du bourg de Mayrinhac.

24. Edmond ALBE, *Monographies des paroisses du diocèse de Cahors. Mayrinhac-Le-Francal*, *op. cit.*

25. Charge: quantité que peut porter un homme.

26. Ce retable disparut vers 1984 peu après la réfection intérieure de l'édifice, et l'on ignore aujourd'hui encore ce qu'il est devenu.

27. Registre paroissial de Rocamadour, 27 octobre 1753.

28. Henri DE WARREN, *Historique et étude du tableau de la Crucifixion*, Fiche d'intervention sur le patrimoine de la commune de Rocamadour réalisé par Mathieu Pivaudran, Section Patrimoine, Mairie de Rocamadour, 12 mars 2002.

29. Vente des biens nationaux, A.D. Lot, 1 Q 347.

L'église Saint-Martin (30)

L'église Saint-Martin est un édifice d'une grande complexité due à la succession de nombreuses campagnes de travaux et de phases d'aménagement dont les maçonneries portent les traces (31) (fig. 2). Avant d'en aborder les détails, on ne saurait écarter du propos l'histoire la plus récente du monument, qui fit l'objet dès 1972 d'un « chantier de fouille », suivi de travaux de « restauration », on ne peut plus drastiques.

Les fouilles et les travaux de restauration de l'église au XX^e siècle

Les fouilles de 1972 à 1975 (32)

Des fouilles entreprises par l'association « Le club du Vieux Manoir » (33) à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice furent menées de 1972 à 1975. Ces travaux qui eurent, on le verra plus loin, une forte incidence sur l'édifice et sur sa connaissance, concernèrent la démolition de la sacristie et de la chapelle latérale nord bâties au XIX^e siècle, ainsi que le décaissement de l'intérieur de la nef et du chœur sur 3,50 m de hauteur.

Quelques comptes rendus, photographies et relevés permettent néanmoins de retracer, partiellement seulement, la nature et l'enchaînement des travaux. Des parties obscures le resteront cependant à jamais : les remblais anciens occupant l'église entière furent dégagés sans faire l'objet d'aucune étude stratigraphique.

Des sondages à l'intérieur ayant montré un niveau d'occupation plus ancien estimé à plusieurs mètres au-dessous du niveau de sol de la nef et du chœur, il fut décidé le décaissement complet du sol ; ainsi furent mises au jour la porte d'entrée actuelle au sud ainsi qu'une citerne découverte dans la seconde travée de la nef. L'ancien dallage fut réutilisé lors de la restitution du sol initial qui, d'après un compte rendu, était réalisé en pisé de pierres disposées de chant, « en dent de cheval ».

À l'extérieur et sur le côté nord (« où il n'y avait pas de tombes »), le niveau du cimetière fut abaissé de 1,80 m, et les maçonneries des contreforts circulaires furent remaillées.



FIG. 2. ÉGLISE SAINT-MARTIN À MAYRINHAC-LE-FRANCAL, élévation extérieure sud. Cliché Valérie Rousset, 2005.

30. Le vocable de saint Martin (de Tours), fête le 11 novembre, date de la fête votive de Mayrinhac, figure dans le pouillé de Dumas en 1679 ; Chanoine DUMAS, *Pouillé du diocèse de Cahors de 1679*, papier (315/200), paginé de 1 à 315, reliure parchemin. Fonds Greil, Médiathèque du Pays de Cahors, p. 254 ; Edmond ALBE, *Les églises existantes ou disparues d'après les divers pouillés : liste alphabétique*, Ms, vers 1920. C'est par erreur que le vocable a été attribué par R.P. Dom et J.-M. Besse à saint Maurin, évangéliste de la campagne agenaïse : R.P. DOM et J.-M. BESSE, *Abbayes et prieurés de l'Ancienne France – provinces ecclésiastiques d'Alby, de Narbonne, de Toulouse*, t. 4, Paris, Jouve et C^{ie} Éditeurs, 1911, p. 40.

31. L'édifice, parcelle AD 139, est inscrit sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques depuis le 24 février 2003. L'étude archéologique dont l'église a fait l'objet en 2005 a été réalisée pour le compte de la commune de Rocamadour dans le cadre de l'étude préalable à la restauration réalisée par Gaëlle Duchêne et Marion Sartre, architectes du patrimoine. Je tiens à remercier très chaleureusement Henri de Warren et Mathieu Pivaudran ainsi que Marguerite Guély, Brigitte Meynen, Anne-Marie Pêcheur.

32. Club du Vieux Manoir, *Étude du chantier de Mayrinhac-le-Francal*, Lot, texte, plans, coupe AA, non daté ; Jacques MALE, *Un chantier de l'été dernier : Mayrinhac-le-Francal*, Club du Vieux manoir, n° 59, 1976.

33. Club du Vieux Manoir : Association loi 1901 fondée en 1952 par Maurice Duton ayant pour but la restauration et l'animation de monuments publics par des jeunes.

Afin de rendre l'accès à la porte sud jusque-là obturée par les remblais, on pratiqua un chemin incliné en incluant une descente d'eau pluviale débouchant dans la nouvelle citerne aménagée à l'emplacement de la première.

Les comptes rendus des travaux de fouille restant succincts, nous ignorons la datation de l'installation de la citerne primitive, le sort des remblais retirés à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, leurs stratigraphies, a fortiori le mobilier qui en fut extrait. De l'intérieur de la nef et du chœur, lieu de sépulture des Caors de la Sarladie depuis le début du XVII^e siècle, seuls six objets furent répertoriés : une monnaie illisible, deux doubles tournois, deux autres monnaies ainsi qu'un dé à coudre (34).

Les travaux de restauration de 1979 à 1989 (35)

Après les fouilles et les démolitions effectuées par les archéologues bénévoles, ces derniers entreprirent de couler une chape de béton sur toute la superficie de l'église et de pratiquer un accès à la porte découverte. Par la suite, la mairie de Rocamadour dut procéder à des travaux de consolidation et de restauration : le chevet fissuré ainsi que les murs et la voûte du sanctuaire furent rejointoyés en 1979, la couverture reprise en 1982.

Un nouvel autel mis en place en 1983 fut béni en 1987 par Monseigneur Gaidon, évêque de Cahors ; en 1984 une poutre « de gloire » fut fixée dans l'ouverture de l'arc triomphal en utilisant des trous de poutres préexistants, afin de recevoir un crucifix en bronze de Lambert Rucki (Maison Chéret à Paris). On plaça dans le fond du chœur un tabernacle en bronze provenant du même fournisseur parisien.

Le rejointoiement de la face nord imposa en 1984 le décaissement du sol extérieur au nord : on dégaga ainsi la base des contreforts semi-cylindriques ainsi que le tronçon d'un mur de 0,70 m d'épaisseur, jouxtant le contrefort nord-est de la première travée de la nef, que seul Henri de Warren, alors habitant de Mayrinhac en villégiature, prit la peine de relever. Les fenêtres du mur sud furent ornées de nouveaux vitraux. La voûte en briques recouverte de plâtre qui couvrait la travée précédant l'abside fut remplacée en 1987 par un plafond en bois. On posa enfin en 1989 de nouveaux vitraux dans les fenêtres septentrionales.

Étude archéologique de l'édifice

L'église se compose d'un chœur semi-circulaire à l'intérieur emboîté dans un quadrilatère de 5,70 m sur 5,50 m (murs compris) aux angles cantonnés par deux contreforts semi-cylindriques de 0,70 m de diamètre. La nef de 6,50 m de large sur 15,50 m de long pour 10,50 de hauteur, se divise en trois travées d'inégale profondeur et déborde légèrement du chœur de 0,40 m en s'élargissant faiblement vers l'ouest. On note un faible changement d'axe entre la première travée (à l'est) et les deux travées suivantes (fig. 3).

La première travée, la moins profonde, adopte un plan rectangulaire que contrebute quatre contreforts semi-cylindriques disposés dans l'axe de l'arc triomphal et du premier arc doubleau.

Les deux autres travées voûtées d'un berceau brisé continu sont séparées par un deuxième arc doubleau interrompu au premier tiers de la hauteur des murs gouttereaux.

La partie occidentale de l'édifice épaulée par de larges contreforts plats enveloppant les angles est surmontée sur le pignon d'un clocher-mur accentuant la verticalité générale de l'édifice.

L'abside

Le mur oriental du chevet de l'église compris entre les deux contreforts (C1, C2) placés sur les angles est bâti en petit appareil de moellons de calcaire local grossièrement taillés au marteau dont les dimensions varient de 7 à 10 cm de haut et de 13 à 30 cm de long (UC1a). Les modules aux assises montées avec régularité sont liés avec de la terre argileuse de couleur ocre jaune soutenue (fig. 6, 7).

34. Robert BESSON, *Chantier de l'église Saint-Martin de Mayrinhac-le-Françal*.

35. Henri DE WARREN, *Mayrinhac-le-Françal*, Ms.

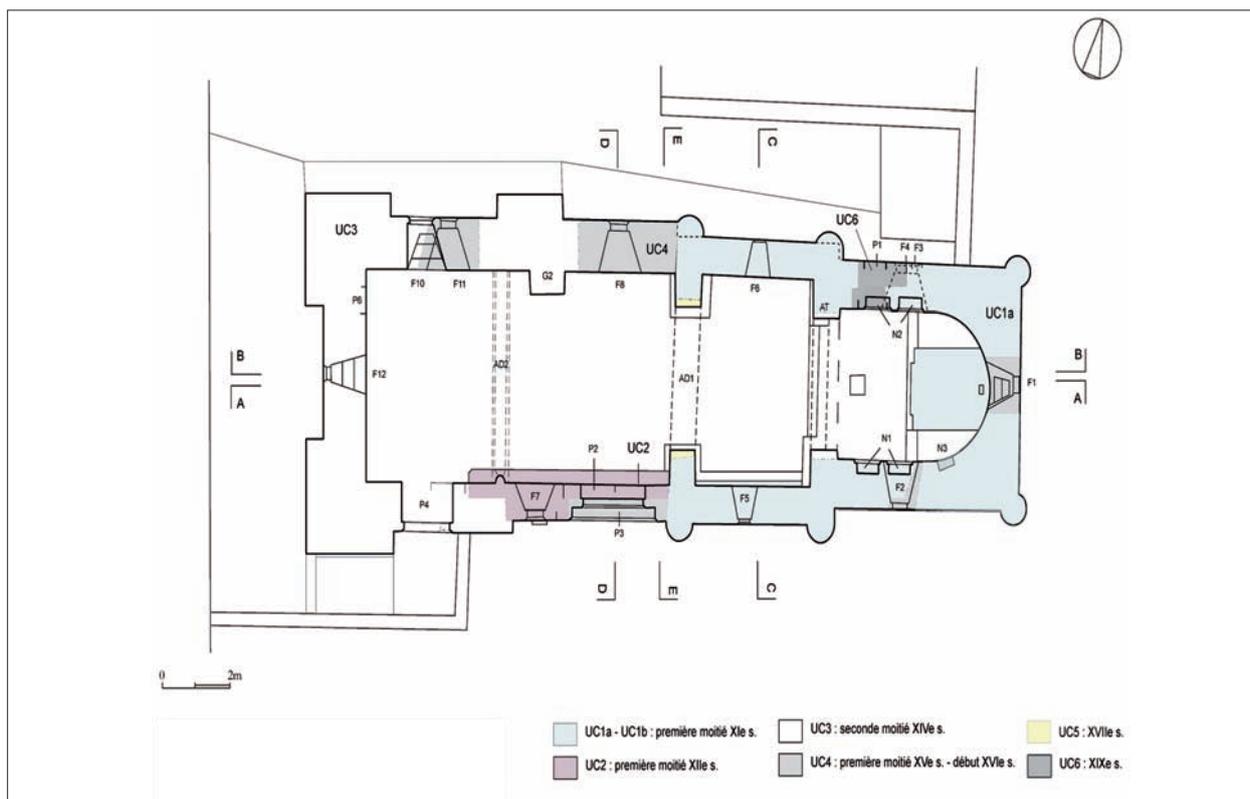


FIG. 3. PLAN DE L'ÉGLISE. Relevé Gaëlle Duchêne, Marion Sartre, D.A.O. Valérie Rousset, 2005.

Cette maçonnerie est conservée sur 1,55 m de hauteur. Dans la partie supérieure et jusqu'au niveau de l'arase du mur, elle est prolongée par un appareil de moellons calcaires dégrossis également au marteau (UC1b) mais de plus forts modules (H. : 10-20 cm, L. : 20-30 cm), dont les lits adoptent la même régularité. Le mortier est composé de terre ocre jaune pâle.

Dans les deux cas, les joints minces entre les blocs sont garnis de mortier à la chaux hydraulique appliqué en 1976 à l'occasion de la reprise de la fissure qui fragilisait jusqu'alors le mur de bas en haut. On ignore quel était le traitement initial des parements intérieurs dépourvus de leur enduit en 1972 et alors rejointoyés. Le traitement de la partie supérieure du mur et notamment la rupture franche du sommet des contreforts indique que le chevet fut abaissé. Le changement de maçonneries et de liants semblent relever davantage de deux étapes dans la construction que de deux états bien distincts de l'édifice tant les variations restent faibles entre les deux mises en œuvre et leurs composants.

La fenêtre à arc trilobée (36) qui occupe le centre de l'élévation fut insérée ultérieurement avec la maçonnerie qui l'accompagne (F1-UC4). Les pierres qui en forment l'encadrement sont soigneusement dressées à la laie bréturée qui laisse sur la face des traits obliques semés de petits impacts réguliers (fig. 10). Autour d'elle, la maçonnerie intègre des moellons calcaires de modules très disparates noyés dans un mortier de sable et de chaux dont les caractéristiques, que l'on trouve ailleurs dans l'édifice, marquent une campagne de travaux de la seconde moitié du XV^e ou du début du XVI^e siècle. À l'intérieur, son embrasure à gradins et coussiège s'inscrit dans le mur en hémicycle en recoupant très nettement la maçonnerie antérieure (UC1b).

L'élévation sud de l'abside présente la même stratigraphie qu'à l'est : la maçonnerie UC1a concerne en effet la partie inférieure du mur sur une hauteur 1,70 à 1,80 m, la maçonnerie UC1b la partie supérieure jusqu'à l'arase

36. L'écartement du lobe supérieur s'explique par la fissure colmatée en 1979.



FIG. 4. LE CHEVET ET L'ÉLEVATION NORD. Cliché Valérie Rousset, 2005.

du pignon est. À l'intérieur, deux niches liturgiques jumelées d'une profondeur de 30 cm (N1) occupent la partie inférieure du sanctuaire : leurs arcs en plein cintre sont montés en blocs de travertin (ou *tuf*) grossièrement taillés formant des claveaux mal ajustés dont on retrouve le principe dans des aménagements compris dans la maçonnerie UC1b.

Une fenêtre F2, à l'origine à arc trilobé chanfreiné, s'ouvre au centre de l'élévation : son pourtour monté en blocs calcaires dressés à la laie brettée indique une reprise des XV^e-XVI^e siècles. La base fut agrandie au XIX^e siècle comme l'attestent les traces de ciselures relevées marquant les angles vifs des deux blocs calcaires qui en forment les extensions (UC6). Autour, des joints beurrés au mortier de chaux et de sable relèvent de cette intervention.

L'arrière-voussure de l'embrasure réalisée en blocs de travertin signale qu'il y avait ici primitivement une fenêtre cohérente avec la maçonnerie UC1b.

Une double niche N3 en moellons calcaires fut rapportée lors du réaménagement de l'édifice aux XV^e-XVI^e siècles et de l'exhaussement du niveau de sol intérieur.

Un changement d'appareil très net est visible à l'extérieur dans la partie haute du mur : la maçonnerie (UC3), toujours en blocs calcaires, met en œuvre des modules plus importants (H. 16-30 cm, L. 23-45 cm en moyenne), dégrossis au pic puis parfaitement dressés au taillant droit. Le traitement soigné des angles et des faces a permis un ajustage serré des blocs séparés par des joints très fins. Le mortier prélevé est un mélange très compact de sable de fine granulométrie et de chaux.

Une archère longue et étroite, chanfreinée aux angles, témoigne du caractère défensif que l'on attribua à l'édifice dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Comme au sud, le mur nord du chevet est constitué par les maçonneries de moellons et de mortier de terre (UC1a et UC1b) qui se superposent jusqu'à l'arase du mur-pignon oriental (fig. 4). Un couple de niches à arc en plein cintre et blocs de travertin ajoure comme au sud la partie inférieure du mur intérieur (N2). Lui succèdent en partie haute les vestiges d'une fenêtre (F3) parfaitement liée à la maçonnerie UC1b. Cette petite baie conserve en effet à l'extérieur trois blocs de travertin situant la base du tableau; à l'intérieur les alignements de pierres de travertin restituent les jambages de l'embrasure dont la partie haute fut recoupée aux XV^e-XVI^e siècles lors de l'implantation d'un jour rectangulaire (F4).

Une porte (P1) à l'encadrement de calcaire taillé au pic s'ouvrait ici au XIX^e siècle pour relier l'abside à la sacristie détruite en 1972.

La maçonnerie UC3 en appareil régulier de calcaire occupe le sommet du parement extérieur et, comme au sud, intègre une fine archère droite aux bords chanfreinés, A2.

Le sol de l'abside, contemporain de l'aménagement de l'édifice aux XV^e-XVI^e siècles (S2), fut décaissé de 2,80 m en 1973 par le Club du Vieux Manoir afin de retrouver le niveau initial et son dallage calcaire (S1) appartenant à l'état de la construction matérialisée par les maçonneries UC1a et UC1b (fig. 8, 9, 12).

Un cliché de 1975 du Club du Vieux Manoir et les observations et relevés que fit Henri de Warren en montrent la configuration telle qu'elle fut découverte (présence de deux niveaux dans l'hémicycle précédés dans l'axe de l'arc triomphal, de trois marches de dalles calcaires) ainsi que la rénovation dont elle fit l'objet.



FIG. 5. ÉLÉVATION EXTÉRIEURE NORD, PREMIÈRE TRAVÉE DE LA NEF, fenêtre (F6) de la première moitié du XI^e siècle. Cliché Valérie Rousset, 2005.

L'arc triomphal en plein cintre légèrement outrepassé (AT) est réalisé en blocs calcaires grossièrement taillés aux arêtes vives, seul le claveau formant la clef étant taillé dans du travertin. Il est contrebuté à l'extérieur par deux contreforts semi-cylindriques (C3, C4) dont le sommet en forme pyramidale résulte d'une reprise ultérieure (sans doute réalisée aux XV^e-XVI^e siècles). Les piles intérieures sud et nord sont parfaitement liaisonnées avec les murs gouttereaux et les deux éléments de contrebutement : comme ces derniers, elles adoptent la maçonnerie UC1a sur une hauteur de 4,55 m au-dessus du niveau de sol de la nef, puis la maçonnerie UC1b jusqu'au bandeau de pierre soutenant la naissance de l'ancienne voûte de la première travée.

Les parements extérieurs des piles sont issus en revanche d'une phase de travaux bien distincte comme l'attestent le module des blocs calcaires et leurs faces dressées au taillant droit suggérant une intervention du XVI^e siècle.

La voûte en cul-de-four (V1) dominant le sanctuaire est bâtie en appareil de moellons calcaires grossiers longs et étroits. Sa liaison avec le sommet et le revers de l'arc triomphal permet de penser qu'elle lui est contemporaine.

Aux travaux entrepris à partir de 1973, et affectant le décaissement total du sol de l'abside et de la nef, succédèrent en 1979-1981 le ravalement et le rejointoiement des parements intérieurs de l'abside et de son voûtement. Deux photographies prises avant et pendant les travaux témoignent de l'aménagement effectué dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La voûte, couverte d'un enduit, était ornée d'un décor peint azuré semé de petites étoiles tandis que sur le mur s'étendait une couche picturale blanche ponctuée d'étoiles bordée en partie haute

par un large bandeau peint à motifs ocre rouge. Le programme était accompagné de lambris hauts englobant d'une part, le chambranle de la porte de la sacristie, d'autre part, le grand retable installé en 1753 par les soins de l'abbé de Lassarladie, prieur de Mayrinhac et chanoine de la cathédrale de Montauban (37).

Quant à l'arc triomphal, il avait reçu un simple décor de faux-appareil de pierre noir sur fond blanc. La fenêtre axiale était par ailleurs ornée d'un vitrail sans doute consacré à la représentation de saint Martin.

La nef

La première travée (à l'est)

Cette première travée forme une entité bien distincte de l'ensemble de la nef par la présence des quatre contreforts semi-circulaires et des piles très profondes de son arc doubleau (AD1) qui marquent ici une véritable césure du volume général (fig. 8, 9, 11, 13).

Le mur sud s'inscrit dans la continuité constructive du chevet: ici comme à l'est les maçonneries UC1a et UC1b se superposent à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fenêtre (F5) parfaitement homogène avec la maçonnerie UC1b est parvenue intacte alors que des vestiges seulement attestent des fenêtres originelles dans le chevet. L'ouverture coiffée d'un arc en plein cintre est entièrement réalisée en blocs de travertin aux arêtes laissées vives (38). Quelques petits moellons calcaires sommairement dégrossis au marteau forment au-dessus un arc de décharge. Côté intérieur, un arc similaire couvre l'embrasure bâtie en blocs de travertin à l'exception de la base réalisée en plaquettes calcaires.

Les deux contreforts qui soutiennent le mur sud (C3, C4) sont parfaitement liés avec lui hormis dans la partie supérieure où subsistent les traces de leur partie supérieure d'origine (ils furent ici bûchés au nu du mur et traités en cône lors de la campagne de travaux exécutée aux XV^e-XVI^e siècles, UC4).

La partie haute de la face interne du mur s'achève sur un bandeau de calcaire gris profilé d'un simple chanfrein servant d'assise à un départ de voûte en moellons calcaires grossiers, rompu par le plafond en bois créé peu avant 1983. Les archives personnelles d'Henri de Warren signalent qu'il y avait précédemment ici une voûte en plâtre vraisemblablement du XIX^e siècle, complétant les deux départs de voûte maçonnée (V2) antérieure.

L'arc doubleau (AD1) repose sur des piles adossées très saillantes et parfaitement liées aux maçonneries UC1a et UC1b du mur gouttereau jusqu'au niveau de la partie supérieure de l'embrasure de la fenêtre (fig. 13). Comme on l'a vu sur l'arc triomphal, les parements intérieurs ont fait l'objet de remaniements importants à deux différentes reprises. Les faces latérales des deux piles conservent les départs d'un arc monté en claveaux grossiers de calcaire aux arêtes vives (D1) cohérent avec la maçonnerie primitive. L'amorce de cet arc est rompue par l'arc actuel (D2) dont les claveaux, parfaitement taillés et profilés de chanfreins, appartiennent à l'unité de construction des XV^e-XVI^e siècles (UC4); ils conservent par ailleurs les traces d'un décor de faux-appareil rouge sur fond blanc. Ce second arc fut lui-même conforté, en raison de problèmes de stabilité, par un habillage de pierres calcaires dont les faces conservent des traces de taille au taillant très marquées, courtes et profondes. Cet indice ainsi que les impostes en calcaire blanc justifieraient une datation au XVII^e siècle.

Si le mur sud révèle une unité constructive assez homogène, le mur nord fut largement remanié notamment au XIX^e siècle lors de la création de la chapelle latérale détruite en 1972 dont on conserve seulement l'arc d'entrée (A) en claveaux bouchardés (fig. 4).

Une fenêtre (F6), faisant rigoureusement le pendant de la fenêtre sud, présente un assemblage de blocs de travertin parfaitement cohérent avec la maçonnerie primitive UC1b. La partie supérieure du mur extérieur a fait l'objet d'un remontage bien marqué par une légère retraite et par l'appareil irrégulier de moellons calcaires (UC4) représentatif de la seconde moitié du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle.

37. Archives de la mairie de Rocamadour, Registre paroissial, 27 octobre 1753 concernant le retable, le tabernacle et le tableau de l'église de Mayrinhac.

38. Des joints beurrés sur le parement extérieur du mur sont datables du XIX^e siècle.

La deuxième travée de la nef

La deuxième travée instaure et marque avec la troisième travée une entité distincte par rapport à l'abside et à la première travée. L'élévation sud comme l'élévation nord présente en effet une mise en œuvre en totale rupture avec les éléments précédents tant au niveau du plan, des matériaux mis en œuvre que des différentes typologies de baies.

Une première unité constructive a laissé quelques vestiges côté sud (UC2) : montée en bel appareil de gros blocs calcaires très finement dressés à la laie (absence de traces de coups de pic comme dans la maçonnerie UC3) et liés au mortier de chaux et de sable, elle apparaît sous la forme d'un simple tronçon de mur sur l'élévation extérieure sud mais s'étend davantage sur le revers en incluant des éléments de typologie du XII^e siècle. À l'extérieur, une imposte chanfreinée ornée de palmettes et d'un fleuron (sa longueur initiale est rompue) s'associe à un départ de voussure d'un portail dont on trouve des vestiges plus complets à l'intérieur (P2). Sur le revers, l'ouverture romane conserve son niveau de seuil (U) ainsi que le niveau d'un sol roman matérialisé par une profonde retraite aux allures de banquette. À droite, subsiste une colonne adossée en calcaire (G1), tronquée dans sa partie supérieure, où devait prendre naissance un arc doubleau disparu. Sa base profilée d'un large tore et ornée a posteriori d'une feuille de laurier disposée à un angle (son pendant à l'autre angle a été bûché) n'est autre que le remploi d'un chapiteau tronconique de la fin du XI^e siècle, dernier témoin peut-être d'une phase de travaux ou d'aménagement de l'édifice.

Cette unité de construction (UC2) est recoupée dans la partie supérieure par la phase UC4 dont on a déjà observé l'incidence dans l'abside et la première travée de la nef.

Ici, la création d'un nouveau portail recoupe la porte romane devenue obsolète et participe à l'élaboration d'une importante phase de reconstruction dans la seconde moitié du XV^e siècle ou au début XVI^e siècle (UC4). La maçonnerie de cette dernière est constituée de moellons calcaires juste dégrossis, mal assisés, assez longs, noyés dans un mortier peu différent du mortier de l'unité de construction UC3 attribué au XIV^e siècle : la chaux grasse mêlée à du sable gris forme cependant ici encore de nombreux petits nodules. Les pierres et les claveaux des encadrements des baies ne sont plus dressés au taillant droit mais à la brette (traits obliques semés de petits impacts).

Le nouveau portail à arc brisé (P3), qui assurait jusqu'en 1975 l'accès à la nef, s'inscrit dans une voussure en tiers-point dont les chanfreins sont reçus par deux congés triangulaires. Alors que le mortier de la maçonnerie de comblement du portail romane P2 est formé de chaux et de sable, celui qui soude les pierres du portail P3 est fait de chaux et de castine (39) (fig. 6, 8). Le mur-bahut qui en condamne la base extérieure est contemporaine de sa fermeture en 1975 : on a voulu créer une niche à la manière d'un enfeu au fond de laquelle figure aujourd'hui la plaque à la mémoire des disparus de Mayrinhac lors de la Première Guerre mondiale. Une zone d'enduit de chaux et de sable conservée au-dessus et sur le côté de l'ouverture extérieure pourrait appartenir à cette phase de travaux ainsi que la pierre sculptée d'une croix pattée dans un cercle (CR) incluse dans la partie haute du mur gouttereau.

Ce portail (P3) devint obsolète lorsqu'on décaissa dans les années 1970 le sol intérieur de la nef. À l'intérieur, une corniche en forme de quart de rond taillé dans du calcaire marque le départ de la voûte en berceau brisé s'élevant à 11,21 m du sol actuel et montée, comme les murs (UC4), en moellons calcaires juste équarris. La voûte est structurée par les deux arcs doubleaux AD1 et AD2 ornés de simples chanfreins. Le doubleau, AD2, interrompu au niveau de la corniche moulurée marquant la naissance du voûtement, est reçu par une console calcaire convexe bordée d'une bande, elle-même soutenue par un culot sculpté de trois croissants de lune couronnant une figure ondulante peu lisible (reptile ou animal à l'affût ?). À ses côtés, s'ouvre une fenêtre trilobée taillée à la brette (F7) dont la base extérieure s'appuie sur la maçonnerie de gros blocs de l'unité constructive précédente (UC3) caractérisée par un moyen appareil de moellons calcaires parfaitement assisés, équarris au pic puis dressés au taillant droit, dont les hauteurs varient entre 16 et 30 cm, les longueurs de 23 à 45 cm (fig. 7, 9). Le mortier de très fine granulométrie et très compact prélevé dans l'épaisseur des murs sud, nord et ouest se compose de sable gris et de chaux grasse, notamment présente sous la forme de gros nodules.

39. Éboulis cryoclastique de microbrèche calcaire à matrice argilo-sableuse qui comble les vallées sèches et les dolines de Mayrinhac-le-Francal.

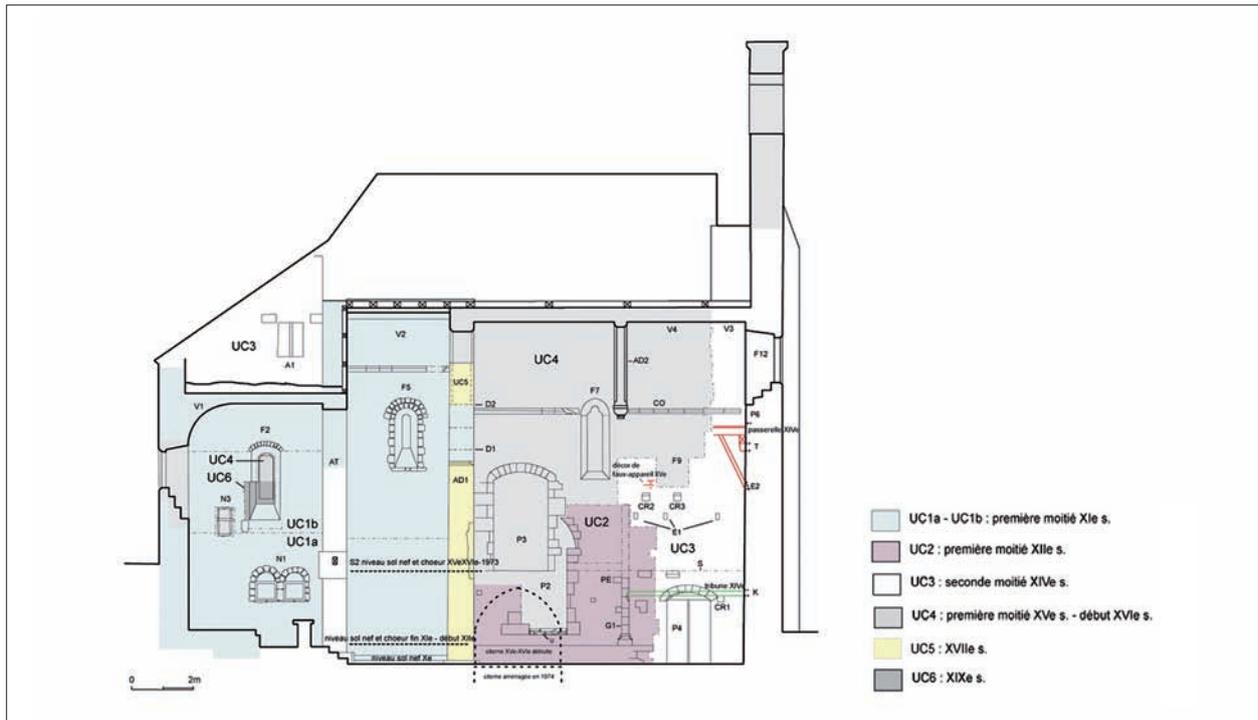


FIG. 8. COUPE LONGITUDINALE AA vers le sud. Relevé Gaëlle Duchêne, Marion Sartre, DAO Valérie Rousset, 2005.

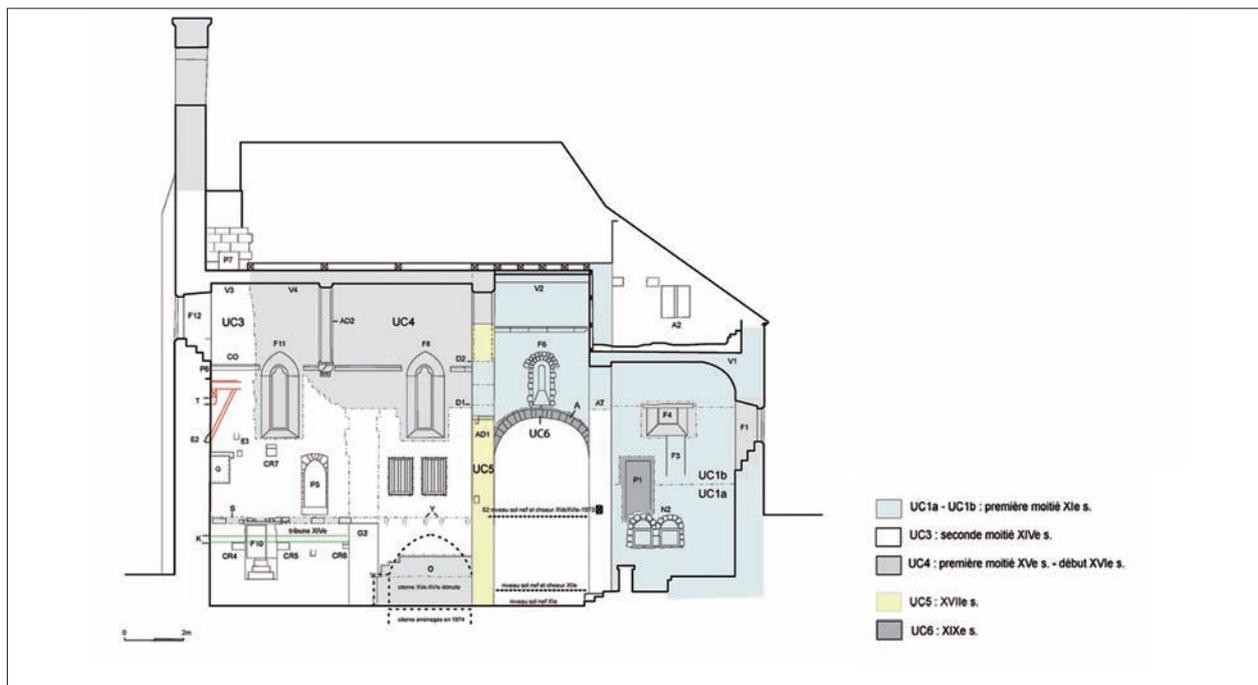


FIG. 9. COUPE LONGITUDINALE BB vers le nord. Relevé Gaëlle Duchêne, Marion Sartre, DAO Valérie Rousset, 2005.

Au nord, la base du parement du mur gouttereau inclut une zone profondément rognée (O), associée côté gauche à un départ de mur dont les moellons, juste dégrossis et liés par un mortier de chaux et de sable qui rattache l'intervention à l'unité de construction UC4.

Ces traces évoquent l'ancienne citerne détruite en 1974 à l'occasion du décaissement du sol de la nef et dont le Club du Vieux Manoir avait fait quelques photographies. L'emprise de cet aménagement destiné à recueillir les eaux pluviales s'intercale sur le mur opposé entre le niveau de sol primitif et le seuil du portail P3.

On remarque au nord, au-dessus du tracé supposé de la voûte de la citerne, les traces de 5 « empochements » de solives (Y) situant un niveau de plancher aux XV^e-XVI^e siècles; cela justifie la situation des deux placards muraux (PL) aménagés alors dans la maçonnerie relevant de l'unité constructive UC3, à laquelle appartient par ailleurs le pilastre G2 bûché en partie haute.

Une rupture d'appareil indique une importante reprise aux XV^e-XVI^e siècles (UC4) incluant comme au sud, l'installation d'une lancette trilobée et la voûte (V4). L'arc doubleau AD2 repose sur une console couplée avec un culot sculpté orné de deux rangs de fleurs nettement dégagées du support.

La troisième travée de la nef

La base de l'élévation sud formant un massif légèrement saillant par rapport au mur gouttereau fut décaissée lors du déblaiement intérieur de la nef qui mit au jour en 1973 une porte médiévale jusque-là inconnue (P4).

Cette dernière, couverte d'un arc en tiers-point, est bordée d'un chanfrein amorti par deux congés triangulaires, et dotée de quatre logements de gonds, supports de deux vantaux de bois primitifs (40).

Quatre encoches (E) pratiquées sur le parement extérieur sud et la face latérale du contrefort (C8) peuvent suggérer l'emprise de structures de bois, éléments participant à la défense de l'édifice ou simple auvent abritant non seulement le portail mais le jour rectangulaire qui le domine (fig. 11, 12). Au-dessus, la maçonnerie Ma4 (XV^e-XVI^e siècles) recoupe la maçonnerie Ma3 (XIV^e siècle) dont l'arrachement est visible à la droite du contrefort.

À l'intérieur, et au niveau de l'arrière-voûture (41) du portail (P4) un corbeau en pierre bûché (CR1) placé dans l'axe d'un trou de poutre (K) logé dans le mur occidental indique l'emplacement d'une poutre « muraillère » engravée à gauche dans la colonne romane situant sans doute le plancher d'une tribune installée à l'époque gothique. De la même façon, deux corbeaux calcaires (CR2, CR3) pourraient indiquer plus haut le niveau d'un plancher ou du palier d'un escalier permettant l'accès au jour rectangulaire F9.

Le parement du mur conserve sur 3,10 m de hauteur les traces de l'ancien comblement (les blocs calcaires sont rongés et polis par l'humidité des terres rapportées). Lui succède directement un alignement des dalles bûchées au nu du mur (S), qui indique le niveau du sol rehaussé lors de la phase UC4 (XV^e-XVI^e siècles).

La partie supérieure ainsi que la voûte furent remontées lors de la phase UC4, à l'exception du départ de la corniche et de l'extrémité occidentale de la voûte réalisée lors de la phase de travaux antérieure UC3 (V3) en appareil très régulier de gros blocs.

C'est donc dans le prolongement exact d'un premier voûtement que l'on édifia la voûte actuelle renforcée par un arc doubleau (AD2) reposant sur la corniche.

L'élévation nord possède l'embrasure à gradins d'une archère (F10) remaniée et agrandie (arrière-voûture surélevée à partir des corbeaux CR4, CR5). Comme au sud, les éléments porteurs d'une ancienne tribune se composent d'un logement de poutre « muraillère » et de trois corbeaux (CR4, 5, 6) permettant de supporter cette dernière. Dans le cadre d'une restitution, il faut compléter le dispositif par une série de solives soutenant un plancher.

La trace du dallage (S) engravé dans le mur à la suite du comblement partiel de la nef lors de la campagne de travaux des XV^e-XVI^e siècles (UC4) est indiquée par un alignement horizontal de pierres calcaires en partie bûchées.

Le niveau supérieur est percé de deux baies. Une porte (P5), menant directement à l'extérieur, est une ouverture à arc brisé dont les claveaux parfaitement extradossés possèdent des arêtes vives. Un trou aménagé dans l'embrasure permettait l'engagement d'une barre de bois pour la fermeture d'un vantail. Son niveau de seuil

40. Seul un gond est ancré dans le logement ouest inférieur.

41. On notera quelques désordres dans l'arc segmentaire et le jambage droit de l'embrasure qui résultent d'une restauration ancienne.

intérieur fut sans doute en connexion avec la tribune restituée grâce à l'aménagement d'un court emmarchement (d'une hauteur avoisinant les 40 cm). Une seconde ouverture (Q), aujourd'hui murée, était sans doute un placard dont on conserve les gonds des vantaux.

Comme au sud, un corbeau (CR7) soutenait un second niveau de plancher (tribune ou plus probablement un palier d'escalier). Les éléments de la phase de construction UC3 sont conservés partiellement jusqu'au sommet de la voûte (V3) dont le départ était souligné par une épaisse corniche en calcaire (CO). Une nette rupture dans la maçonnerie témoigne sur toute la hauteur d'une deuxième phase opérée aux XV^e-XVI^e siècles (UC4) avec la reconstruction d'une grande partie du mur gouttereau, la mise en œuvre d'une fenêtre trilobée et du berceau de la voûte (V4) porté par l'arc doubleau AD2.

L'élévation occidentale relève d'une seule unité de construction (UC3) à l'exception du clocher-mur issu d'une campagne de travaux postérieure (UC4). Les deux larges contreforts plats (C8, C9) qui gainent ici les angles du mur-pignon, ouvert par une fenêtre longue et étroite coiffée d'un arc en plein cintre chanfreiné, forment un massif suffisamment large pour loger dans l'angle nord-ouest l'escalier intérieur accessible par la porte P6 que desservait une galerie, elle-même distribuée par un escalier; c'est ce que suggèrent une série d'encoches pour jambes de force (E2) et d'empochements de corbeaux (T) situant une structure bois formée d'une poutre « muraille », de solives et d'un plancher (fig. 12).

La porte P7 conservé dans un tronçon du gouttereau nord matérialise l'arrivée de l'escalier maçonné dans le comble. Ce tronçon de mur, rompu lors de l'aménagement d'une nouvelle charpente aux XV^e-XVI^e siècles, est à mettre en relation avec la chambre forte créée au XIV^e siècle au-dessus de l'abside, et constitue ainsi un indice pour restituer dans la partie haute de l'édifice une surélévation gothique fortifiée.

La toiture et sa couverture

La toiture à deux fortes pentes sur la nef, à pan unique à l'extrémité orientale du chœur, fut restaurée en 1982. Les départs cohérents avec les arases des murs gouttereaux attestent une intervention aux XV^e-XVI^e siècles (UC4), fait que confirme la structure de la charpente à fermes et pannes. Les avant-toits conservant quelques rangées de lauzes calcaires témoignent d'une couverture en dalles de pierre auxquelles ont été substituées des tuiles plates. Avant 1981, deux *outeaux* plats (nom local pour les lucarnes rampantes) s'ouvraient au niveau de la demi-croupe du chœur pour en ventiler les combles.

L'évolution chronologique de l'édifice et essai de datation

L'analyse archéologique montre une succession de cinq unités de construction définies par l'usage de maçonneries distinctes, de mises en œuvre et d'indicateurs chronologiques donnés à la fois par des éléments stylistiques et des sources écrites et iconographiques.

Un édifice primitif du premier art roman (première moitié X^e siècle) : l'abside et la première travée de la nef

La première phase, représentée par l'abside et la première travée de la nef, est illustrée par une unité de construction incluant deux séquences dans le chantier (UC1a et UC1b) qui, de par la qualité des moellons et du mortier des maçonneries, paraissent relever de coupure dans l'approvisionnement du chantier en matériaux – fait qui est semblable par ailleurs être étayé par l'usage commun dans les deux unités de blocs de travertin dans la compositions des fenêtres et des niches liturgiques.

L'édifice s'apparente dans la mise en œuvre de ses maçonneries à certains édifices préromans (X^e siècle) et du premier art roman du Quercy et du Rouergue (XI^e siècle); certains moellons de ses contreforts semi-circulaires de petites dimensions et quasi-cubiques évoquant par ailleurs l'héritage de traditions antiques. Les blocs sont liés, dans les deux unités, par de la terre argileuse ocre jaune d'extraction locale, particularité constructive que l'on trouve dans certaines églises préromanes du Quercy comme à Sainte-Appolonie de Ginouillac à Espédaillac et aux églises de Murel et de Loupchat à Martel.

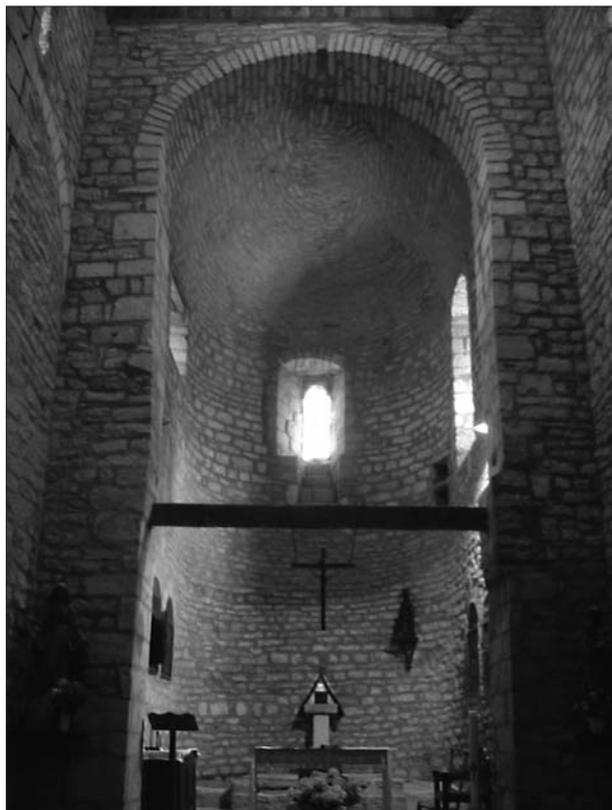


FIG. 10. LE CHŒUR DE L'ÉGLISE. Cliché Valérie Rousset, 2005.

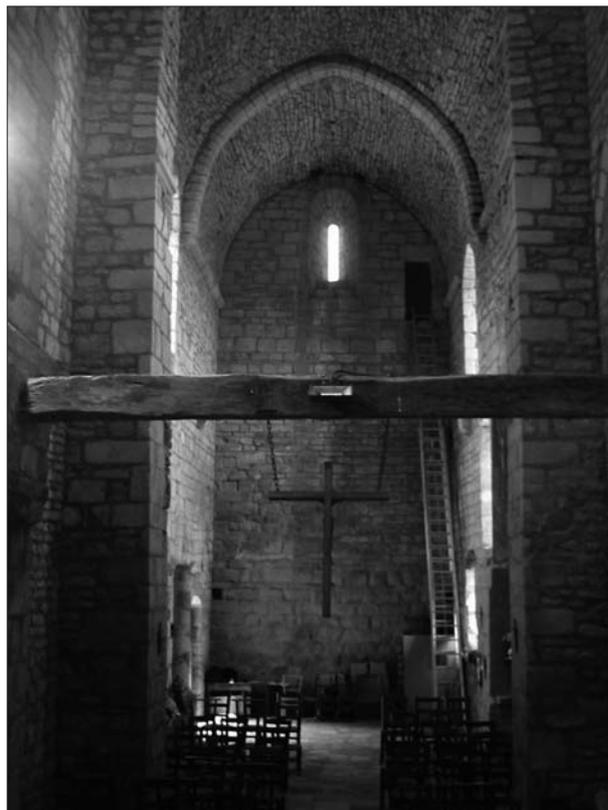


FIG. 11. LA NEF DE L'ÉGLISE. Cliché Valérie Rousset, 2005.

L'abside

L'abside composée d'un hémicycle profond et étroit intégré à un chevet quadrangulaire est couverte d'une voûte en cul-de-four réalisée en moellons grossièrement équarris. Elle est confortée à l'est par deux contreforts semi-cylindriques qui s'inscrivent dans une parenté constructive certaine avec les édifices préromans à angles arrondis (procédé technique permettant de faire l'économie de pierre de chaînage d'angle) étudiés par Louis d'Alauzier et Gilbert Foucaud (42). S'ils font figure d'*unicum* dans la région (43) dans l'état actuel de la connaissance, ces éléments de confortation hémi-cylindriques sont recensés sur quelques édifices médiévaux de Touraine, notamment à la tour maîtresse du donjon de Loches datée de la première moitié du XI^e siècle (44).

Vue l'épaisseur du chevet due au passage du rectangle au demi-cercle, les deux épaulements orientaux n'ont pas de valeur architectonique, ce qui ne prévaut pas pour les quatre autres contreforts dont le rôle de raidisseur

42. Louis D'ALAUZIER, Gilbert FOUCAUD, « Les églises préromanes à angles arrondis », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. CIV, 1983, p. 83-102.

43. Le seul exemple connu dans le Midi est visible à l'église Saint-Martin à Moissac dont le mur occidental est flanqué par deux grosses piles semi-circulaires bâties en petit appareil cubique monté au mortier mais ne jouant pas de rôle de contrebutement. Cet aménagement pourrait appartenir à une phase antique – l'hypocauste de thermes des III^e-IV^e siècles étant conservé dans l'édifice actuel. Cf. Marcel DURLIAT, « L'église Saint-Martin de Moissac », dans *Bulletin monumental*, S.F.A., t. 128-1, 1970, p. 41-56; Patricia BEAUDRIX-GUILLET, « L'église Saint-Martin de Moissac », dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, t. CXXIV, 1999, p. 23-45.

44. Jean MESQUI, « La tour maîtresse du donjon de Loches », dans *Deux donjons construits autour de l'An Mil en Touraine: Langeais et Loches*, Société Française d'Archéologie, *Bulletin monumental*, t. 156, 1998, p. 107, 108.

est attesté par la présence de l'arc triomphal et des vestiges de l'arc doubleau de la première travée dont ils contrebutent encore les poussées.

L'arc triomphal dessine un plein cintre légèrement outrepassé à la base, réalisé en blocs calcaires grossièrement taillés incluant à la clef un claveau de travertin. Le niveau de sol primitif, simple dallage calcaire incluant un socle pour un autel, fut mis au jour en 1973 lors du décaissement total du sol de l'édifice.

L'abside était éclairée par trois fenêtres conservées en l'état de vestiges dans la partie supérieure des murs (leurs allèges pouvant être restituées à 3 m au-dessus du niveau du sol). L'une, au nord, présente seulement les piédroits en travertin du tableau et la partie inférieure de l'embrasure, la deuxième au sud n'est plus évoquée que par l'arc de son embrasure intérieure, quant à la troisième, c'est seulement un coup de sabre dans la maçonnerie du mur est qui en indique aujourd'hui l'emplacement.

Les quatre niches liturgiques logées sous des arcs en plein cintre et réparties de part et d'autre de l'abside sont également construites en travertin, ce qui argumente le rapprochement chronologique des deux séquences UC1a et UC1b. Par ailleurs, leur gémellité s'inscrit dans une typologie propre aux édifices préromans tels que Touloungues, Brengues, et Ginouillac où des arcatures aveugles géménées occupent le chœur.

La première travée de la nef support d'une tour-lanterne

La première travée de la nef est un quadrilatère légèrement trapézoïdal et plus large que le chœur selon la structure « en double boîte » permettant un rapprochement avec les édifices ruraux préromans du Rouergue et du Quercy (45).

Deux contreforts semi-circulaires épaulent à l'ouest un arc doubleau primitif parfaitement lié aux murs gouttereaux et dont subsistent les départs de l'arc maçonné, comme l'arc triomphal, en moellons calcaires simplement dégrossis et aux arêtes laissées vives. Il a été très remanié et en partie détruit dans la seconde moitié du XV^e ou au début du XVI^e siècle dans le but de surélever la voûte de la nef.

Le dispositif des contreforts de l'arc triomphal et de l'arc doubleau de la travée possède ici, à l'inverse des contreforts orientaux du chevet, valeur de contrebutement aux charges exercées à l'origine par la voûte, aujourd'hui en partie détruite, mais dont on peut estimer la hauteur à plus de 12,50 m. Ces contreforts et la présence d'une voûte relève non plus de l'art préroman mais d'un type de construction appartenant au vocabulaire architectural du premier art roman (XI^e siècle).

La travée est éclairée par deux fenêtres placées assez haut dans les murs gouttereaux (soit à plus de 7 m au-dessus du sol). L'ouverture, simple fente en meurtrière à arêtes vives, coiffée d'un arc en plein cintre clavé, est constituée de blocs de travertin grossièrement taillés; un arc de décharge monté en petits moellons cubiques calcaires couvre directement les claveaux de l'arc. À l'intérieur, l'embrasure en arc en plein cintre s'élargit fortement pour diffuser un maximum de lumière; bâtie en travertin, exception faite de l'appui fait de moellons calcaires, elle est associée à un arc de décharge en petits blocs calcaires.

La présence de travertin est suffisamment importante et originale ici pour être soulignée. Ce matériau est certes employé dans l'édification d'éléments voûtés à partir du XII^e siècle, plus ponctuellement dans la réalisation de baies d'édifices religieux des X^e et XI^e siècles comme à Touloungues (X^e siècle) et à Notre-Dame-de-Faragous en Aveyron (XI^e siècle), où le travertin constitue les linteaux monolithes de fenêtre en « meurtrière » (46). Geneviève Durand a également signalé l'usage de ce matériau dans les arcs d'entrée de certains chœurs préromans du Rouergue comme à Saint-Pierre de Revel (47).

À Mayrinhac, le parti systématisé à l'ensemble des fenêtres et des niches de l'édifice ne semble pas être la réponse à un problème de taille ou de charge – le travertin est en effet un matériau dont la structure peut accepter les contraintes liées à l'écrasement des poussées (48). Il s'agirait vraisemblablement ici d'un parti esthétique rendu géologiquement possible par la présence de nombreuses résurgences sur le territoire même de Mayrinhac.

45. Louis d'ALAUZIER, Gilbert FOUCAUD, *op. cit.*; André DEBAT, « Églises préromanes du Rouergue occidental à "angles arrondis" », dans *Revue du Rouergue*, t. 107, 1972, p. 156-171; Geneviève DURAND, « Les églises rurales du premier âge roman dans le Rouergue méridional », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 7, 1989, p. 3-42; Geneviève DURAND, « L'architecture préromane en Rouergue », dans *Annales du Midi*, t. 100, n° 177, 1987, Privat, p. 5-33; Jean-Claude FAU, *Les églises préromanes à chœur quadrangulaire*, Rouergue roman, coll. Zodiaque, La nuit des temps, 3^e édition, 1990, p. 33-55.

46. Geneviève DURAND, « Les églises rurales du premier âge roman dans le Rouergue méridional », p. 16.

47. Geneviève DURAND, « L'architecture préromane en Rouergue », p. 16, 17.

48. Il est par ailleurs largement utilisé dans les pans de bois notamment à partir du XV^e siècle pour sa légèreté et ses propriétés isolantes.

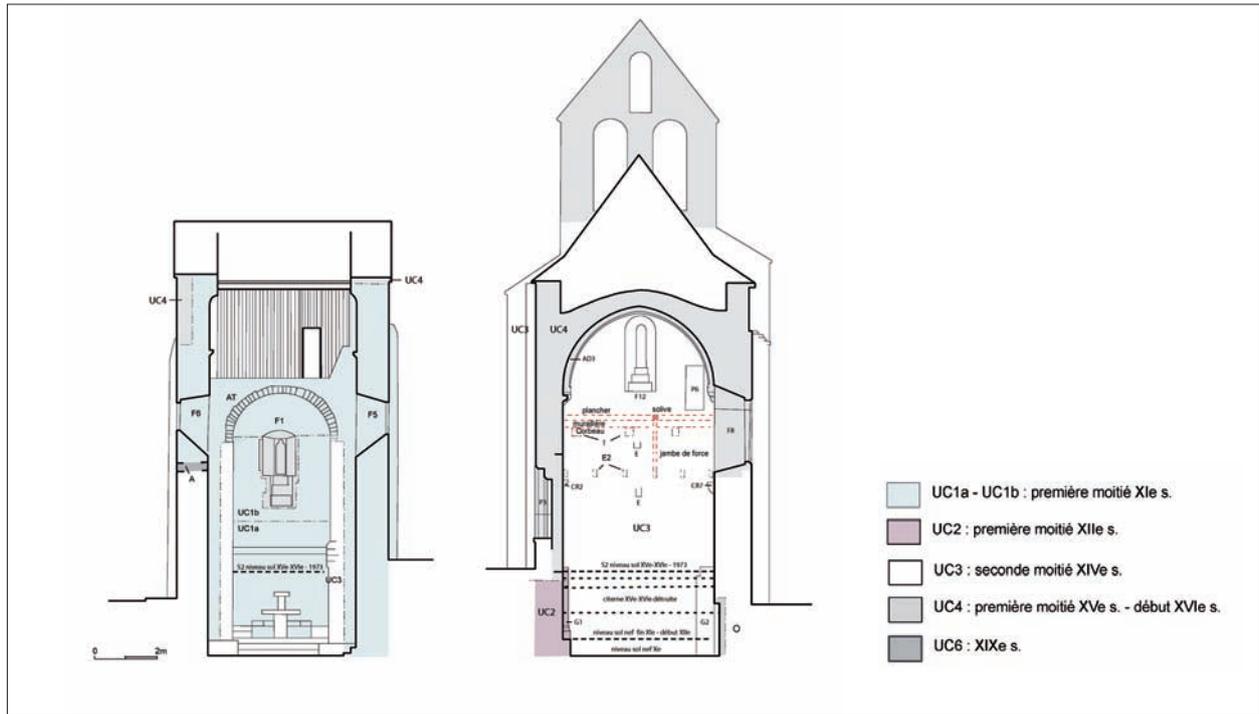


FIG. 12. COUPES TRANSVERSALES CC (vers l'est) et DD (vers l'ouest). Relevé Gaëlle Duchêne, Marion Sartre, DAO Valérie Rousset, 2005.

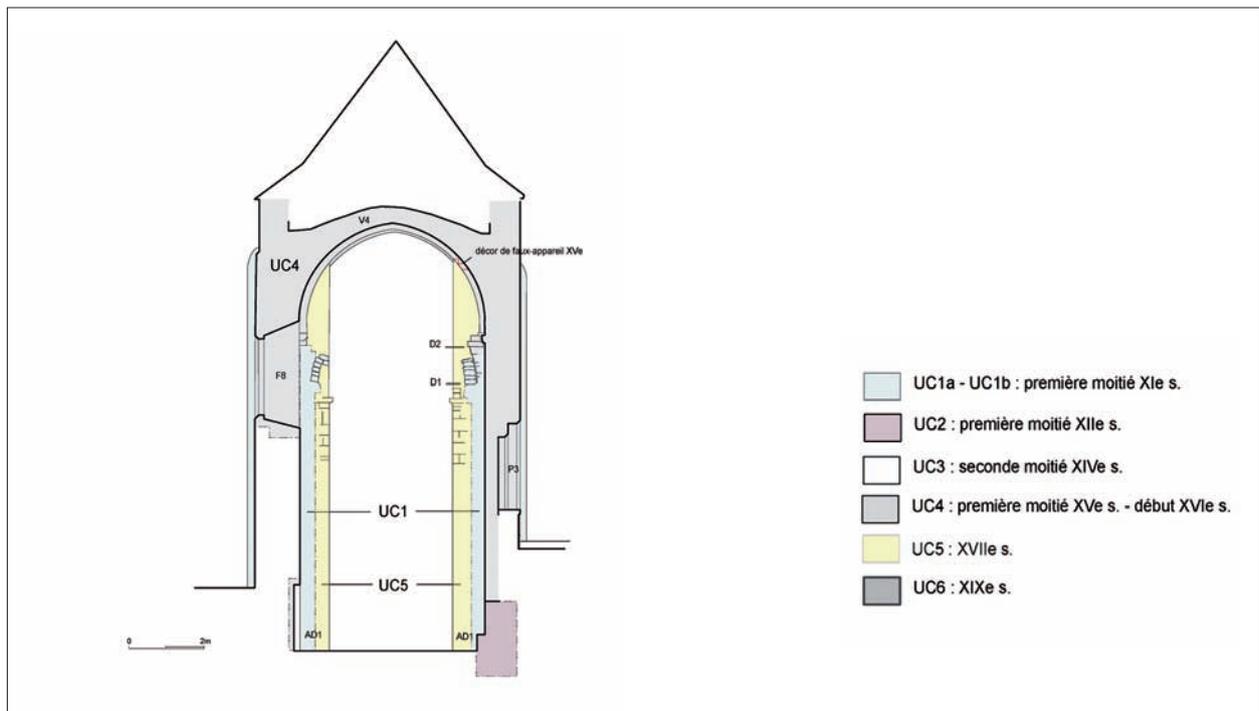


FIG. 13. COUPE TRANSVERSALE EE sur le devant de l'arc doubleau de la nef. Relevé Gaëlle Duchêne, Marion Sartre, DAO

Les fenêtres de l'église Saint-Martin s'inscrivent dans le droit fil des baies des édifices préromans et du premier art roman recensés dans les deux régions déjà citées, la présence d'arcs de décharge, tant intérieurs qu'extérieurs, demeurant cependant atypique, sans fonction architectonique véritable, résultant peut-être de tâtonnements et de recherches.

Par le plan en « double boîte » à nef unique et chevet plat, la qualité de l'appareil lié à de la terre, la position des fenêtres et la forme de leurs ouvertures, l'église de Mayrinhac-le-Francal s'inscrit dans le vocabulaire préroman qui se pérennise au premier art roman en Quercy.

En revanche, la présence d'une voûte épaulée de contreforts dans la première travée relève non plus d'une phase antérieure à l'An Mil mais datable de la première moitié du XI^e siècle avec l'apparition des premières expérimentations de voûtement des nefs.

Par ailleurs, les dispositions de cette travée, peu profondes et fort élevées (L. : 5 m, l. : 3,50 m, H. estimée de la voûte : 12,50 m), ainsi que celles de l'arc doubleau qui la distinguait à l'origine de la nef, permettraient de considérer cette partie de l'édifice non pas comme une simple travée de nef mais comme support d'une tour-lanterne.

Rien ne laisse entrevoir la structure initiale de la nef – les vestiges du XI^e siècle n'allant au-delà du niveau de l'arc doubleau où débudent les phases entreprises au XII^e siècle puis au XIV^e siècle –, ni a fortiori celle de son couvrement.

Une phase de construction dans la première moitié du XI^e siècle

Outre un chapiteau tronconique de la fin du XI^e siècle en remploi suggérant un état directement postérieur à la phase constructive initiale, l'évocation d'un état roman de la première moitié du XII^e siècle se réduit aux vestiges d'un portail et d'une colonne engagée liée à un ancien arc doubleau de la nef. La maçonnerie, en bel appareil de moellons calcaires parfaitement dressés à la laye, s'inscrit dans le prolongement du mur gouttereau du XI^e siècle tout en prenant appui sur un fort soubassement en pierre situant le niveau de sol roman.

Le portail ouvert au sud pour accueillir les fidèles s'ornait d'une voussure retombant à l'origine sur des impostes sculptées de palmettes et de fleurons comme l'indique un fragment fiché à la base du parement extérieur sud. Sans doute faut-il rapprocher ces éléments romans d'un élément d'archivolte déposé en 1973 au Musée d'Art sacré Francis-Poulenc à Rocamadour par le Club du Vieux Manoir, lors du décaissement du sol intérieur où il faisait partie du dallage. Il s'agit en effet d'une pierre calcaire (49) dont la face concave est gravée d'un décor géométrique d'entrelacs à trois brins tressés et de cabochons.

La reconstruction partielle de l'édifice dans la seconde moitié du XIV^e siècle

La lecture de l'édifice permet de distinguer une troisième phase de construction révélée dans la nef par plusieurs éléments architecturaux : un léger désaxement des deux dernières travées de la nef, un changement notable de l'épaisseur des murs (on passe d'une épaisseur de mur de 0,85 m pour les XI^e et XII^e siècles, à une épaisseur de 1,20 m au XIV^e siècle), un appareil moyen très régulier de moellons parfaitement équarris au pic puis dressés à la laie, un mortier fait de chaux grasse et de sable, enfin des éléments typologiques tels que portes et fenêtres.

La reconstruction toucha les deux travées occidentales de la nef en englobant les vestiges implantés au XII^e siècle ainsi que la partie supérieure du chœur.

La nef fut couverte d'une voûte en berceau brisé en pierre dont seuls des vestiges sont maintenus à l'ouest. Il semblerait qu'elle ait été soutenue par un arc doubleau dont seul le pilastre nord subsiste, alors qu'à l'extérieur de puissants contreforts larges et plats ont joué le rôle de contrebutement des poussées.

La nef, alors décaissée de 0,60 m pour retrouver le niveau de sol du XI^e siècle, était desservie par deux portes : un portail en tiers-point chanfreiné au sud destiné aux fidèles, une porte haute en arc brisé au nord, étroite et bordée d'un encadrement à arêtes vives, menant à l'intérieur à un niveau de tribune depuis l'extérieur où il faudrait restituer soit un escalier de structure légère, soit un passage rattaché à une construction mitoyenne. Il est

49. H. : 14 cm, L. : 62 cm, l. 40 cm.

permis de penser que l'ouverture constituait alors l'accès privé de la petite communauté monastique dont les bâtiments devaient se situer au nord où la fondation d'un mur fut mise à jour en 1984 (50).

Des baies qui éclairaient la nef, il ne reste plus que l'étroite fenêtre à arc en plein cintre du mur occidental, un jour rectangulaire condamné aux XV^e-XVI^e siècles et que commandait soit un escalier, soit un second niveau de tribune dont la structure, par manque d'indices archéologiques, ne peut être restituée. Une archère logée dans une embrasure à gradins remaniée en hauteur et en largeur atteste le caractère défensif que l'on attribua au XIV^e siècle à l'édifice.

On trouve dans l'un des rares comptes rendus de fouilles du Club du Vieux Manoir (51), une description du sol initial de la partie ouest de la nef alors pavée d'un pisé de galets posés en « dents de cheval », avant que l'on ne coule par dessus une dalle de béton pour recevoir en remploi le dallage du sol supérieur initial. Les comptes rendus de l'époque sont trop succincts pour définir s'il s'agissait du sol du XIV^e siècle ou du sol primitif du XI^e siècle.

Les contreforts plats des angles du mur-pignon occidental contreboutant l'ancienne voûte gothique constituent avec les murs très épais un solide massif dans lequel s'intègre au nord-ouest un escalier commandant, depuis une porte haute desservie par un escalier disparu, le niveau de comble alors surélevé. On ne conserve de ce niveau qu'une porte incluse dans un tronçon de maçonnerie tronqué et abaissé aux XV^e-XVI^e siècles.

Le caractère défensif suggéré par une archère dans la nef, et supposé dans le niveau de comble, est affirmé dans le réduit fortifié aménagé au-dessus du chœur dans lequel subsistent deux fines archères ainsi que deux séries de corbeaux en pierre situant l'assise de pièces de la charpente ou le niveau du plancher d'un étage supplémentaire.

La datation de cette phase repose d'une part sur la typologie des deux portes de la nef, l'une en tiers-point avec chanfreins reçus sur des congés triangulaires représentative de la seconde moitié du XIII^e et du XIV^e siècle, l'autre à arc brisé parfaitement extradossé à arêtes vives tirée du vocabulaire roman ou de tradition romane en Quercy (XII^e - première moitié XIII^e siècle).

Une même association de formes avait pu être observée dans deux maisons jumelles de Mayrinhac-le-Françal qu'une fourchette de datation issue d'une analyse dendrochronologique pouvait situer entre 1348 et 1373 (52), soit dans les toutes premières décennies de la guerre de Cent Ans. La présence d'éléments à caractère défensif ainsi que la chambre forte établie sur le chœur pourraient ainsi s'inscrire dans le phénomène de fortification de nombreux édifices religieux quercynois durant la guerre franco-anglaise.

La phase d'aménagement et de construction de l'édifice au lendemain de la guerre de Cent Ans (seconde moitié du XV^e siècle - début XVI^e siècle)

Cette intervention eut pour objet la surélévation du niveau de sol (de 3,50 m) de l'édifice.

Elle met en œuvre une maçonnerie de moellons calcaires juste équarris et irrégulièrement assisés, noyés dans un mortier de chaux et de sable. Les faces des pierres des encadrements des baies et des arcs présentent des traces de taille à la brette.

Les deux portes méridionales devenues obsolètes furent alors remplacées par un nouveau portail dont l'arc brisé s'inscrit dans le fond d'une voussure. Comme purent le constater les membres du Club du Vieux Manoir en 1973 lors du décaissement total de l'édifice, une citerne avait été placée dans la deuxième travée, justifiant ainsi la surélévation du niveau de sol.

Ce parti est suffisamment exceptionnel – un cas est cependant attesté à Peyreperouse lors d'une phase de fortification de l'église (53) – pour penser qu'il palliait des manques cruels vécus durant la guerre par une population qui n'avait à sa disposition dans le bourg ni puits, ni source, ni citerne pour un approvisionnement en eau potable.

50. Notes sur les travaux de l'église, fin juin - début juillet 1984, par Henri de Warren, et plan de situation de la fouille pratiquée au nord de l'église.

51. Jacques MALE, *Un chantier de l'été dernier: Mayrinhac-le-Françal*, notice dactylographiée, Club du Vieux Manoir, n° 59, 1976.

52. Valérie ROUSSET, « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrinhac-le-Françal (Lot) et autres exemples en milieu rural », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXII, 2002, p. 91-115; Béatrice SCEPERTYSKI, *Datation en dendrochronologie: Maisons jumelles à Mayrinhac-le-Françal*, juillet 2002.

53. Communication de Jean-Michel LASSURE; Lucien BAYROU (dir.), *Peyreperouse, forteresse royale*. C.A.M.P., 2000.

La voûte de la nef rebâtie en respectant le gabarit de la voûte du XIV^e siècle est montée en appareil irrégulier de moellons calcaires et repose sur une épaisse corniche en pierre moulurée d'un quart-de-rond. L'arc doubleau qui l'étaye repose sur des consoles soutenues par des culots sculptés, l'un de deux rangs de fleurs de style gothique, l'autre de trois croissants de lune renversés et d'un motif indéterminé à la forme reptilienne. Le second arc doubleau élevé à l'emplacement d'un arc primitif du XI^e siècle est simplement profilé de deux chanfreins et possède les traces d'un décor de faux-appareil de pierre à traits rouges sur fond blanc, dont on note la présence dans le fond de la nef, preuve d'un décor étendu à l'ensemble de l'édifice aux XV^e-XVI^e siècles.

Les nouvelles fenêtres hautes et étroites sont pourvues de simples arcs trilobés. La création de nouvelles niches et placards dans l'abside et la nef s'explique par la surélévation du sol bâti en dallage calcaire exception faite de la deuxième travée qui reçut un plancher reposant sur des solives.

La composition de l'actuelle charpente à ferme relève de cette phase de travaux : à une unique pente sur l'abside où elle recoupa l'ancien réduit fortifié aménagé au XIV^e siècle, à double pente sur la nef où elle imposa l'abaissement des arases des murs gouttereaux ; autrement dit, le parti fut d'éliminer l'ancien clocher roman pour en rebâtir un à l'ouest. Simple clocher-mur à trois baies campanaires élevé en maçonnerie de moellons dégrossis au marteau, celui-ci portait une cloche datée de 1451, déposée aujourd'hui dans le comble (54).

On assiste donc dans la seconde moitié du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle à un programme de reconstruction d'une grande ampleur intégrant l'exhaussement du niveau de sol intérieur, la reprise quasi-totale de la voûte de la nef, l'installation d'une nouvelle charpente et d'une couverture (alors en lauzes calcaires) et d'un nouveau clocher. Le chantier, réalisé juste après la fin de la guerre de Cent Ans qui dépeupla le bourg de Mayrinhac, semble avoir relevé alors l'église de la ruine.

Les aménagements aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

L'église très remaniée au XV^e siècle n'a visiblement pas fait l'objet de travaux majeurs intérieurs au XVII^e siècle à l'exception d'une reprise de l'arc doubleau.

Le chœur fut doté en 1753, grâce au don du prieur, l'abbé de la Sarladie (55), d'un retable dont on conserve seulement le grand tableau de la Crucifixion présenté dans la nef.

Plans cadastraux, photographies et vestiges d'un grand arc d'entrée et d'une porte montrent la sacristie et la chapelle latérale édifiées au XIX^e siècle contre le flanc septentrional de l'édifice, puis détruites entre 1973 et 1975.

L'abside avait reçu un décor peint azuré semé d'étoiles, la première travée de la nef un décor de faux-appareil de pierre noir sur fond blanc. Quelques traces sur l'élévation sud indiquent une phase d'application de joints beurrés sur le parement extérieur et une reprise du tableau de la fenêtre du chevet.

Conclusion

L'église prieurale Saint-Martin, dont la titulature laisser supposer une fondation de haute époque, jalonnait dès le XI^e siècle l'ancien chemin de pèlerinage reliant Aurillac à Rocamadour.

L'édifice primitif en plan en « double boîte », se composait d'une abside quadrangulaire cantonnée de contreforts semi-cylindriques, éléments atypiques et uniques dans le Midi pour lesquels seuls quelques édifices militaires et religieux de Touraine offrent aujourd'hui un champ de comparaison, et d'une nef unique dont il ne subsiste qu'une travée voûtée au-dessus de laquelle s'élevait probablement une tour-lanterne. Les dispositions de l'édifice, sa maçonnerie de moellons à peine dégrossis, le liant constitué de terre argileuse, les doubles niches murales de l'abside ainsi que les fenêtres étroites s'inscrivent certes dans le droit fil des édifices préromans quercynois (X^e siècle) dont on retrouve les caractéristiques en Rouergue dans les édifices du premier âge roman (première moitié du XI^e siècle).

54. Jean FOURGOU, « Clochers et cloches du Lot au Moyen Âge », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. LXXV, 1954.

55. Registre paroissial, 27 octobre 1753.

Cependant, de par la présence d'un voûtement sur la première travée de la nef, il semblerait possible d'émettre l'hypothèse que l'église prieurale primitive ait été construite dans la première moitié du XI^e siècle en pérennisant les formes du vocabulaire préroman.

Les transformations de la seconde moitié du XIV^e siècle qui succédèrent à une première phase de travaux au XII^e siècle (vestiges d'un portail roman) se sont attachées à la reconstruction totale de la nef et à l'aménagement d'un réduit au-dessus du chœur, en conférant alors à l'édifice un caractère fortifié. On suppose, grâce à la présence d'une porte haute sur la façade nord et aux vestiges d'un mur découvert en 1984 près du flanc septentrional de l'église, que les bâtiments prieuraux étaient initialement disposés dans la partie nord de l'actuelle aire du cimetière.

L'étonnant parti de loger au lendemain de la guerre de Cent Ans (seconde moitié du XV^e siècle - début XVI^e siècle) à l'intérieur même de la nef une citerne recueillant les eaux pluviales entraîna la surélévation du niveau de sol de l'édifice de 3,50 m et l'aménagement d'un nouveau portail d'entrée.

En incluant une série d'éléments « archaisants » de tradition préromane au procédé novateur de la voûte dans la première travée de la nef ainsi que les éléments atypiques que constituent les contreforts semi-cylindriques qui n'ont pas d'équivalents dans le Midi pour la période romane, l'église de Mayrinhac présente ainsi un intérêt particulier pour la connaissance du premier art roman dans le département du Lot dont elle constitue l'un des rares témoignages avec les églises de Lantouy, Calvignac, Saint-Médard Lagarennie à Issepts, Saint-Jean à Catus et les vestiges du chœur primitif de l'église de Marcihac.